

## LA GARDE INSTITUTIONNELLE DES ENFANTS PROGRESSE

L'accueil extrafamilial, qu'il soit institutionnel ou non, est une réalité pour 63 % des petits vaudois jusqu'à 12 ans. Dans le cas de l'accueil institutionnel, le recours est limité par le nombre de places offertes. Pour les enfants de moins de 4 ans, celles-ci progressent de 34 % de 2009 à 2013 (8160 places en 2013). Pour la même période, le nombre de places en accueil parascolaire augmente de 66 % (8060 en 2013). Par ailleurs, les accueillantes en milieu familial intensifient leur activité puisque leur nombre reste stable par rapport à 2009 alors qu'elles accueillent quelque 2000 enfants de plus en 2013 (7450).

Dans le canton de Vaud, les parents ont eu recours à l'accueil extrafamilial pour 63 enfants sur 100 en septembre 2012<sup>1</sup> en faisant notamment appel aux membres de la parenté autres que les parents, au voisinage, à du personnel de maison, à des institutions d'accueil collectif ou encore à l'accueil familial [F1]. Plusieurs modes de garde sont combinés dans plus de 50 % des cas. Les enfants en âge préscolaire (moins de 4 ans) sont près de 80 % à bénéficier d'un accueil extrafamilial, un pourcentage qui diminue au fur et à mesure que les enfants grandissent: il atteint 67 % pour les enfants de 4 à 8 ans et 49 % pour ceux de 8 à 12 ans. Ainsi, une majorité d'enfants (62 %) entre à l'école enfantine à 4 ans en ayant déjà bénéficié d'une socialisation préalable dans un cadre institutionnel.

Le choix des parents en matière de mode de garde dépend certes du besoin et des conceptions éducatives de ceux-ci, mais est également limité par le nombre de places offertes. Or, le nombre de places créées dans des institutions membres d'un réseau d'accueil de jour est un indicateur de l'investissement de la collectivité dans son soutien aux familles. En effet, ces institutions reçoivent une subvention

de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) à laquelle contribuent principalement les communes, les employeurs et l'Etat de Vaud.

### ACCUEIL PRÉSCOLAIRE: RÔLE MAJEUR DES INSTITUTIONS SUBVENTIONNÉES...

Pour les enfants de moins de 4 ans (accueil préscolaire), les institutions offrent 8160 places à plein temps, dont trois quarts sont subventionnées. En 2013, les familles vaudoises peuvent compter sur 2060 places à plein temps de plus qu'en 2009 (+34 %) dans des institutions d'accueil collectif préscolaire [T1]. Plus de 70 % de ces places ont été créées dans des institutions subventionnées par la FAJE. Cela étant, la progression relative du nombre de places à plein temps est comparable pour les places subventionnées et non subventionnées, soit respectivement +7 % et +8 % en moyenne annuelle.

### ...AVEC UN EFFORT ACCENTUÉ POUR LES MOINS DE 3 ANS...

Etant donné que la population du canton ne cesse d'augmenter, l'évolution de l'offre doit être analysée en tenant compte de ce

**1-3** La garde institutionnelle des enfants progresse

**4-5** Chômage vaudois: l'accalmie aura été de courte durée

**6-7** Forêts vaudoises: larges réserves de bois inexploitées

**8** Transports publics en régions urbaines, voitures hors des agglomérations

© Statistique Vaud  
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne  
T +41 21 316 29 99  
info.stat@vd.ch

Publication paraissant 6 fois l'an  
Abonnement: CHF 49.-

Rédacteur responsable: Gilles Imhof  
Responsable d'édition: Alexandre Oetli

Rédaction: Sylviane Brandt (SB),  
Marie-Françoise Goy (MFG), Carole Martin (CM),  
Alexandre Oetli (AO)

Impression: IRL plus SA

paramètre. Il s'agit en effet de voir si l'augmentation de l'offre permet seulement de combler la croissance démographique ou permet réellement à la population de bénéficier d'une prestation supplémentaire. De fait, l'effort consenti au cours des trois dernières années pour créer des places a permis de faire passer le taux de couverture de 20 à 25 places à plein temps pour 100 enfants de moins de 4 ans [F2].

Cependant, l'analyse du taux met en lumière des disparités entre les tranches d'âges. Les enfants de 3 à 4 ans bénéficient d'une offre plus importante que les moins de 3 ans (31 contre 20 places à plein temps pour 100 enfants). En effet, malgré un nombre de places à plein temps identique (environ 4000), le taux pour les enfants de 3 à 4 ans est plus élevé puisqu'il s'agit d'une tranche d'âges plus restreinte. Quant à l'évolution du taux de couverture, bien qu'il augmente tant pour les enfants de moins de 3 ans que pour ceux de 3 à 4 ans, le rythme s'accélère pour les plus jeunes (+1,2 point de pourcent entre 2010 et 2011 contre +2,2 entre 2012 et 2013), tandis qu'il ralentit pour les autres (+1,9 contre +0,5).

### ... ET FRÉQUENTATION MOYENNE DE TROIS JOURS PAR SEMAINE

Le nombre de places par enfant ne correspond pas à la proportion d'enfants ayant recours à un accueil collectif car rares sont les enfants qui utilisent une place à 100%. En 2013, le nombre d'enfants de moins de 4 ans par place offerte s'élève à 1,7, ce qui signifie que les enfants fréquentent une institution d'accueil col-

lectif préscolaire environ trois jours par semaine en moyenne. Le nombre d'enfants par place est naturellement plus élevé dans les institutions dont l'objectif principal est la socialisation des enfants (2,2) que dans celles qui permettent une conciliation entre vie familiale et activité professionnelle (1,6). Les premières étant en moyenne ouvertes moins de 4 heures par jour, les enfants fréquentent ces institutions en moyenne deux demi-journées par semaine contre trois jours par semaine pour les secondes. Pour ces deux types d'institutions, le nombre d'enfants par place a par ailleurs tendance à diminuer depuis 2009, ce qui signifie que le temps de placement des enfants a globalement tendance à augmenter.

### PARASCOLAIRE: 3200 PLACES SUPPLÉMENTAIRES...

Pour les enfants ayant atteint l'âge de la scolarité obligatoire et jusqu'à 12 ans (parascolaire), les institutions offrent 8060 places en 2013 pour un taux de couverture de 12,7 places pour 100 enfants [T2]. Les structures parascolaires accueillent des enfants pour deux au moins des trois périodes suivantes: le matin avant l'école, à midi, l'après-midi après l'école. Par rapport à 2009, 3200 places supplémentaires sont offertes en accueil parascolaire (+66%). Pour l'essentiel (93%), ces places sont offertes par des institutions d'accueil collectif subventionnées. La progression relative du nombre de places a été plus marquée pour les 6 à 12 ans (+69%) que pour les 4 à 6 ans (+61%).

### ... AVEC UN ACCUEIL DE MIDI PRÉDOMINANT...

Plus les enfants grandissent, moins le taux de couverture est élevé et plus l'offre se concentre sur l'accueil de midi [F3]. En 2013, 20 places sont offertes pour 100 enfants de 4 à 6 ans contre 14 pour les 6 à 10 ans et moins de deux pour ceux de 10 à 12 ans. L'offre pour les enfants de 4 à 6 ans est relativement équilibrée dans la journée. A partir de 6 ans, l'accueil de midi est nettement plus développé que durant les autres périodes de la journée.

### ... ET 1,5 ENFANT PAR PLACE

En accueil collectif parascolaire, on compte 1,5 enfant fréquentant une institution par place offerte en 2013. Ce rapport est de 1,4 pour les enfants de 4 à 6 ans et augmente avec l'âge des enfants: il est de

#### Changement méthodologique

Un changement méthodologique a été introduit pour le calcul de la population par âge avec la prise en compte de l'âge exact des enfants. En 2012, le nombre d'enfants de 4 à 12 ans est identique selon les deux méthodes. En revanche, la population des enfants de moins de 4 ans est inférieure de 2160 unités avec la nouvelle méthode, qui comptabilise 32700 enfants en 2012. Cette différence est notamment due à l'exclusion des enfants durant leurs 14 premières semaines de vie, période minimale durant laquelle la maman bénéficie d'un congé maternité. Ce changement a notamment un impact sur le calcul des taux de couverture. Par exemple, il est de 23,1% pour les 0 à 4 ans, contre 21,6% avec l'ancienne méthode.

### [T1] PLACES À PLEIN TEMPS<sup>1</sup> OFFERTES EN ACCUEIL COLLECTIF PRÉSCOLAIRE<sup>2</sup> EN DÉCEMBRE, VAUD

Institutions	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution 2009-2013
Subventionnées <sup>3</sup>	4450	4775	5246	5627	5931	+1481
Non subventionnées	1654	1704	1778	1922	2232	+578
<b>Total préscolaire (0 à 4 ans)</b>	<b>6104</b>	<b>6479</b>	<b>7023</b>	<b>7549</b>	<b>8162</b>	<b>+2059</b>

<sup>1</sup> Une place à plein temps correspond à 2530 heures par an, soit par exemple 11 heures par jour en moyenne et 230 jours par an.

<sup>2</sup> Sans les écoles privées et les structures qui accueillent pour une durée limitée ou sans inscription.

<sup>3</sup> Institutions subventionnées par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants.

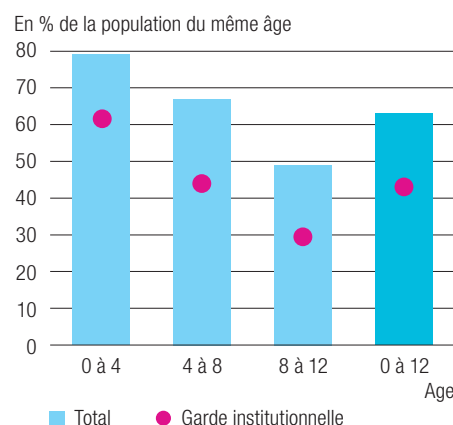
### [T2] PLACES OFFERTES EN ACCUEIL COLLECTIF PARASCOLAIRE<sup>1</sup> EN DÉCEMBRE, VAUD

Institutions	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution 2009-2013
Subventionnées <sup>2</sup>	4561	5182	5878	6834	7524	+2963
Non subventionnées	298	363	436	523	538	+240
<b>Total parascolaire (4 à 12 ans)</b>	<b>4859</b>	<b>5545</b>	<b>6314</b>	<b>7357</b>	<b>8062</b>	<b>+3203</b>

<sup>1</sup> Sans les écoles privées et les structures qui accueillent pour une durée limitée ou sans inscription.

<sup>2</sup> Institutions subventionnées par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants.

### [F1] ENFANTS DE 0 À 12 ANS AYANT RECOURS À L'ACCUEIL EXTRAFAMILIAL, VAUD, SEPTEMBRE 2012



1,6 pour les enfants de 6 à 10 ans et de 1,9 pour ceux de 10 à 12 ans. Contrairement à l'accueil préscolaire, le nombre d'enfants par place a tendance à augmenter en accueil collectif parascolaire puisque ce taux était de 1,4 enfant par place pour les trois tranches d'âges en 2011. Ainsi, le temps moyen de fréquentation des structures collectives par enfant a tendance à diminuer.

### PERSONNEL: JEUNE ET FÉMININ

L'augmentation du nombre de places offertes en accueil collectif s'est accompagnée d'une augmentation de 45 % du personnel, passant de 2340 à 3400 emplois équivalents plein temps (EPT) entre 2009 et 2013. Le personnel éducatif<sup>2</sup> des institutions d'accueil collectif représente près de 90 % de l'ensemble du personnel en 2013 (3010 EPT). Le personnel éducatif est jeune puisqu'un peu moins de la moitié de ces EPT sont occupés par des personnes de moins de 30 ans. Les postes occupés par des femmes représentent 93 % de l'ensemble (2790) et sont les plus nombreux entre 25 et 29 ans (540 EPT). Eventuel signe des temps, la tranche d'âges dans laquelle on trouve le plus d'EPT occupés par des hommes est celle des 20 à 24 ans (50 EPT).

### «PROFESSIONNALISATION» DE L'ACCUEIL FAMILIAL

En décembre 2013, on dénombre 1450 accueillantes en milieu familial (mamans de jour) agréées dans le canton, un nombre stable depuis 2010. Elles sont autorisées à accueillir 4819 enfants à la journée en plus de leurs propres enfants (1684 enfants), correspondant au total à 4053 places compte tenu de leur taux d'occupation effectif. Les accueillantes en milieu familial peuvent également accueillir des écoliers (2802 enfants) en plus des

enfants présents à la journée. A noter qu'elles semblent intensifier leur activité. En effet, leur nombre diminue légèrement depuis 2011 mais elles accueillent toujours plus d'enfants.

En novembre 2013, 7450 enfants<sup>3</sup> ont été gardés par des accueillantes en milieu familial, soit une augmentation d'un peu plus de 2000 enfants par rapport à 2009 [F4]. En 2013, 10% des enfants de moins de 4 ans sont gardés par une accueillante en milieu familial contre 9% pour les enfants de 4 à 6 ans et 5% pour ceux de 6 à 12 ans. |CM

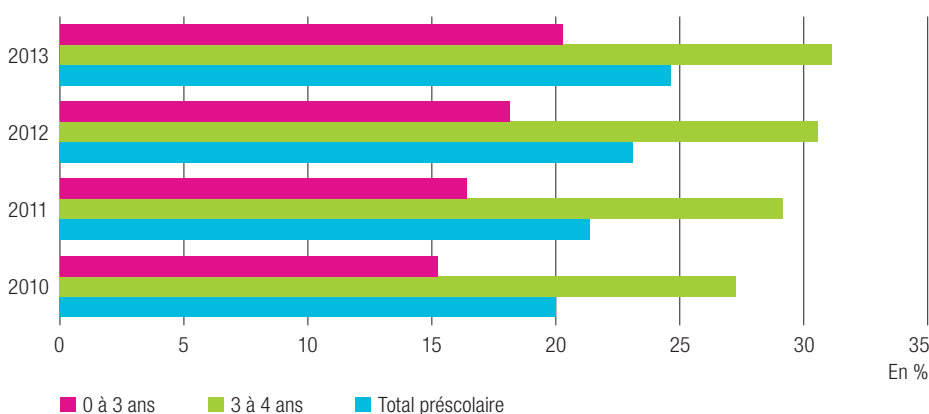
<sup>1</sup> G. Bonoli et S. Vuille. L'accueil de jour des enfants dans le canton de Vaud, Lausanne: IDHEAP, 2013. Etude complète: [www.stat.vd.ch/faje](http://www.stat.vd.ch/faje).

<sup>2</sup> Direction pédagogique et personnel éducatif (y compris les apprenti-e-s, stagiaires et auxiliaires).

<sup>3</sup> Y compris les écoliers.

**Source des données:** STATVD, Enquête sur l'accueil de jour des enfants. STATVD/FAJE, Enquête sur les besoins en matière d'accueil de jour des enfants.

### [F2] TAUX DE COUVERTURE<sup>1</sup> EN ACCUEIL COLLECTIF PRÉSCOLAIRE<sup>2</sup> EN DÉCEMBRE, VAUD



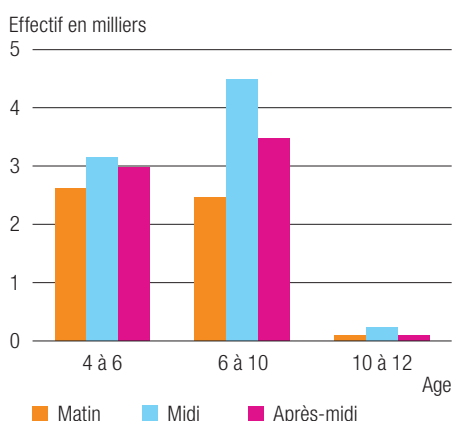
<sup>1</sup> Nombre de places à plein temps offertes rapporté au nombre d'enfants dans la population du même âge. La population par âge exact n'est pas disponible pour 2009.

<sup>2</sup> Sans les écoles privées et les structures qui accueillent pour une durée limitée ou sans inscription.

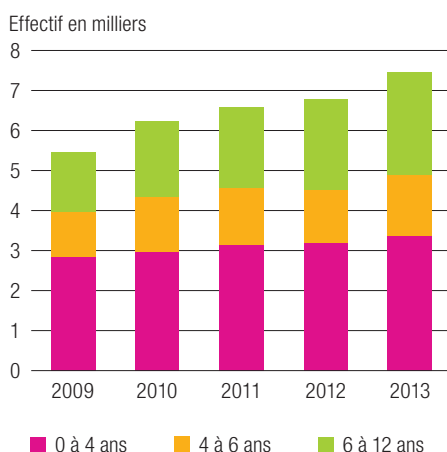
### Place à plein temps

En accueil collectif préscolaire, divers types d'institutions offrent des places d'accueil sans que celles-ci ne soient comparables en termes d'horaires d'ouverture. Le critère retenu pour définir une place à plein temps est sa compatibilité avec une activité professionnelle à plein temps des parents, soit 2530 heures par an (qui correspond, par exemple, à 11 heures d'ouverture par jour en moyenne et 230 jours par an). Cette normalisation des places a surtout pour effet une réduction du poids des institutions d'accueil collectif dont les horaires sont restreints et dont la principale mission est la socialisation des enfants (exemple: halte-jeux).

### [F3] PLACES OFFERTES EN ACCUEIL COLLECTIF PARASCOLAIRE, VAUD, DÉCEMBRE 2013



### [F4] ACCUEIL FAMILIAL: NOMBRE D'ENFANTS GARDÉS EN NOVEMBRE, VAUD



### Taux de couverture

- en accueil préscolaire: nombre de places à plein temps offertes rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population.
- en accueil parascolaire: nombre maximum de places offertes dans la journée rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population.

Les taux de couverture calculés par Statistique Vaud ne sont pas comparables au taux de couverture global (0 à 12 ans) publié dans le Programme de législature 2012-2017. En effet, ce dernier additionne les places non normalisées en accueil collectif (préscolaire et parascolaire) et en accueil familial.

## CHÔMAGE VAUDOIS: L'ACCALMIE AURA ÉTÉ DE COURTE DURÉE

Les chômeurs vaudois devraient être plus nombreux en 2015. Le recul amorcé en 2014 dans le canton (-2,6%) n'aura été qu'une parenthèse avant une nouvelle montée du chômage. En dépit d'un taux de chômage qui reste élevé en comparaison intercantonale, les Vaudois n'ont pas mis plus de temps pour retrouver un emploi que les Suisses en 2014. Toutefois, si 58% des Vaudois de 20 à 59 ans ont quitté le chômage avec un travail, ils ne sont que 20% parmi les chômeurs de 60 ans et plus.

En 2015, le chômage vaudois devrait repartir à la hausse, mettant fin au recul amorcé en 2014. Selon les prévisions de Statistique Vaud, qui s'appuient sur les statistiques les plus récentes disponibles, le taux de chômage vaudois devrait s'inscrire à 5,0% en 2015, contre 4,9% en 2014 [F1]. Toutefois, ces prévisions n'intègrent pas les conséquences de la perte de compétitivité des produits suisses découlant de l'abolition par la BNS du taux plancher avec l'euro. Dès lors, la hausse du chômage pourrait se montrer plus forte que prévu.

Sur le plan suisse, les instituts financiers prévoient à présent une nette dégradation des perspectives économiques. Ainsi, ils tablent sur une progression marquée du chômage, avec un taux annuel moyen qui passerait de 3,2% en 2014 à 3,6% en 2015.

### 2014: REcul DU CHÔMAGE POUR VAUD, STAGNATION POUR LA SUISSE

Dans le canton de Vaud, le nombre de chômeurs a diminué de 500 personnes, passant de 18 700 en 2013 à 18 200 en 2014 en moyenne annuelle (-2,6%). Le taux de chômage annuel vaudois est ainsi passé de 5,0% à 4,9%. Ce sont principalement les jeunes qui ont profité de cette embellie, puisque le nombre de chômeurs de moins de 25 ans a baissé de 9% en 2014. Le recul s'est montré plus timide pour les chômeurs de 25 à 49 ans (-2,6%), alors que les actifs de 50 ans et plus ont connu une légère hausse du chômage (+1,0%).

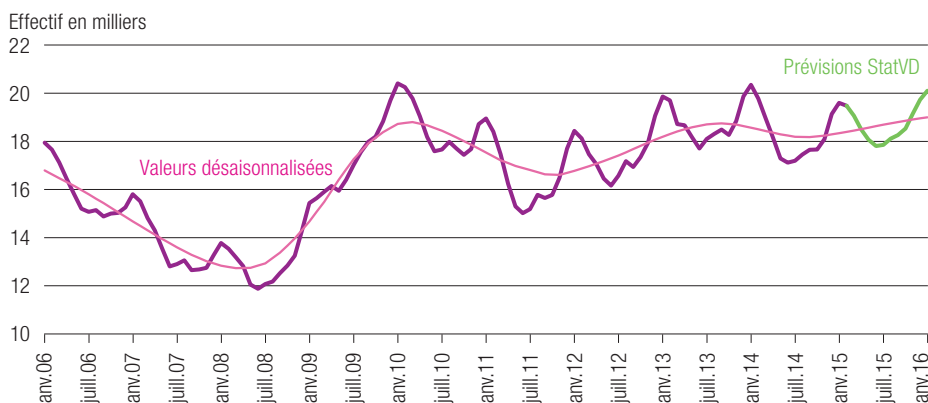
Les chômeurs originaires des pays extra-européens ont quant à eux profité d'une baisse notable en une année (-7%). Toutefois, ces derniers continuent de rencontrer le plus de difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi: un actif extra-européen sur dix se trouvait en moyenne au chômage en 2014.

Sur le plan national, le chômage a touché autant d'actifs en 2014 qu'en 2013: 136 800 personnes par mois en moyenne. Le taux de chômage annuel moyen est ainsi resté stable à 3,2%. Seuls les chômeurs de moins de 25 ans ont été moins nombreux en 2014 (-4,0%). Le nombre de chômeurs de 25 à 49 ans a stagné en 2014, alors que les actifs de 50 ans et plus ont connu plus de difficultés sur le marché de l'emploi (+4,0% de chômeurs).

### LES LATINS S'INSCRIVENT PLUS SOUVENT AU CHÔMAGE

Si le niveau du chômage fluctue largement au gré des aléas de la conjoncture et des révisions de la loi sur l'assurance-chômage, les disparités régionales de taux de chômage demeurent plus stables au fil des ans. Les actifs des cantons romands et du Tessin s'inscrivent en effet plus souvent au chômage lorsqu'ils recherchent du travail, en comparaison avec les Suisses alémaniques [T1].

#### [F1] CHÔMEURS PAR MOIS, VAUD



En 2014, les actifs romands étaient 4,6% en moyenne à être inscrits dans un office régional de placement (ORP) en tant que chômeurs, contre 4,2% au Tessin et 2,6% seulement en Suisse alémanique. Ces disparités linguistiques reflètent notamment un bassin d'emploi plus large pour les Alémaniques et une perception différente du rôle de l'Etat entre Latins et Alémaniques. Ainsi, ces derniers sont plus réticents à bénéficier du soutien de l'Etat pour retrouver un emploi, alors que les Latins ont de plus grandes attentes vis-à-vis des aides étatiques<sup>1</sup>.

#### Nouvelle méthode de prévision du chômage vaudois

Durant l'automne 2014, Statistique Vaud a élaboré une nouvelle méthode de prévision du chômage vaudois.

Celle-ci se base sur une quinzaine de variables pouvant expliquer l'évolution du chômage (PIB suisse, places vacantes, climat de consommation, etc.).

Après avoir testé toutes les combinaisons possibles de trois à cinq variables à travers trois types de techniques de modélisation (VAR, VEC et BVAR), cette méthode retient uniquement les modèles les plus performants sur ces dernières années. Enfin, le calcul des prévisions repose sur une combinaison des cinq meilleurs modèles, ce qui permet d'obtenir des prévisions plus robustes face à des changements structurels.

#### Comparaisons régionales et spécificités vaudoises

Au contraire de Vaud, la plupart des cantons ne considèrent pas comme chômeurs les personnes inscrites à l'aide sociale qui sont aptes au placement. Dans nos comparaisons entre cantons et districts, nous n'avons ainsi pas tenu compte des bénéficiaires du revenu d'insertion. Il en est de même dans les comparaisons de durée de chômage et de taux de retour à l'emploi.

#### [T1] TAUX DE CHÔMAGE ANNUEL MOYEN SELON LA RÉGION LINGUISTIQUE

	En %		
	2014	2013	Variation
Suisse alémanique	2,6	2,6	0,0
Suisse romande	4,6	4,6	0,0
Tessin	4,2	4,5	-0,3
Suisse	3,2	3,2	0,0

## VAUD DANS LA MOYENNE DES CANTONS ROMANDS

Sans tenir compte des bénéficiaires du revenu d'insertion (voir explication page 4), les actifs vaudois étaient en moyenne 4,2% à être inscrits au chômage en 2014, un taux proche de la moyenne des cantons romands (4,3%). Parmi ces derniers, Genève et Neuchâtel étaient les plus touchés en 2014, avec des taux de chômage de respectivement 5,4% et 5,2%. Sans surprise, c'est le canton bilingue de Fribourg qui est le plus épargné par le chômage (2,9% en 2014), avec un taux même inférieur à la moyenne suisse (3,1%).

## LES RÉGIONS URBAINES PLUS TOUCHÉES PAR LE CHÔMAGE

De la même manière qu'il y a des disparités entre cantons, les différences régionales sont marquées dans le canton de Vaud. En 2014, seuls 2,8% des actifs se trouvaient au chômage dans le Gros-de-Vaud, contre 5,2% dans le district de Lausanne [F2]. Les centres urbains concentrent en effet une population plus hétérogène dont le niveau de qualification ne correspond pas toujours aux besoins du marché du travail. De plus, les situations de chômage sont mieux acceptées socialement en milieu urbain.

## LES JEUNES VAUDOIS PLUS PROMPTS À RETROUVER UN EMPLOI

Malgré un taux de chômage élevé en comparaison intercantonale, les Vaudois n'ont pas passé plus de temps au chômage que dans le reste de la Suisse. En moyenne, chaque chômeur vaudois qui a retrouvé du travail en 2014 est resté 155 jours inscrit à l'ORP (Suisse: 156 jours). Ce sont les chômeurs de moins de 20 ans qui se sont réinsérés le plus rapidement (78 jours), alors que les chômeurs proches de l'âge de la retraite

ont mis le plus de temps pour réintégrer le marché du travail (229 jours).

Si les Vaudois de moins de 30 ans ont été en moyenne plus prompts que les Suisses à retrouver un emploi en 2014, la situation s'inverse pour les chômeurs plus âgés [F3]. A partir de 50 ans, les Vaudois ont mis en effet plus de temps que la moyenne suisse avant de quitter l'ORP avec un travail.

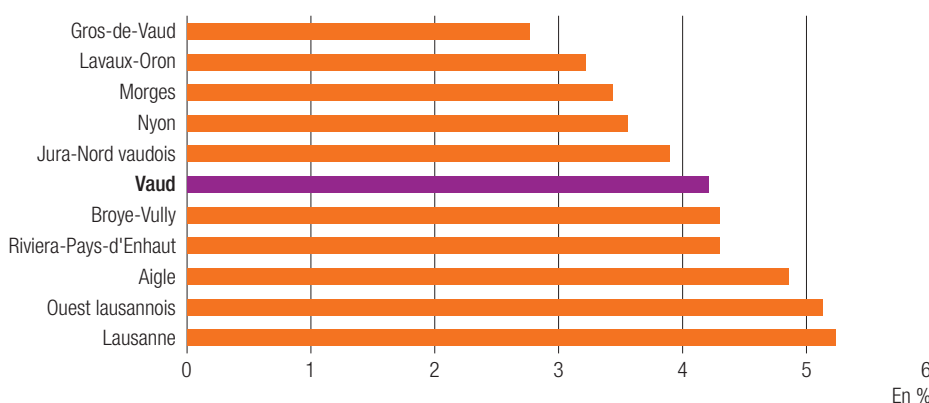
## RÉINSERTION DIFFICILE POUR LES PLUS ÂGÉS

En 2014, 56% des Vaudois ont retrouvé un emploi directement après avoir quitté le chômage. Quant aux autres, ils se désinscrivent de l'ORP le plus souvent parce qu'ils ont épuisé leur droit aux indemnités de chômage et préfèrent chercher du travail par leurs propres moyens. Certains, enfin, renoncent à leurs recherches d'emploi afin notamment de poursuivre une formation ou de se consacrer à leur famille. Le taux de retour à l'emploi des chômeurs vaudois (56%) se situe à un niveau comparable à la moyenne suisse (57%) en 2014. Les différences entre Vaudois et Suisses sont minimales entre 20 et 59 ans, âges auxquels les chômeurs retrouvent en majorité un emploi à la sortie du chômage [F4]. La réinsertion s'avère plus compliquée pour les jeunes de moins de 20 ans, puisque seuls 38% des Vaudois ont retrouvé du travail en 2014, contre 43% en moyenne suisse. Enfin, ce sont les Vaudois de 60 ans et plus qui parviennent le moins souvent (20%) à se réinsérer professionnellement suite à une période de chômage. Dans cette tranche d'âges, les Vaudois éprouvent davantage de difficultés que la moyenne suisse (24%). | SB

<sup>1</sup> Flückiger Y. et al. «Analyse des différences régionales de chômage», SECO, 2006.

Source des données: SECO. Service de l'emploi (Vaud).

## [F2] TAUX DE CHÔMAGE<sup>1</sup> PAR DISTRICT, VAUD, 2014



<sup>1</sup> Sans les chômeurs au bénéfice du revenu d'insertion.

## Le chômage selon le Seco

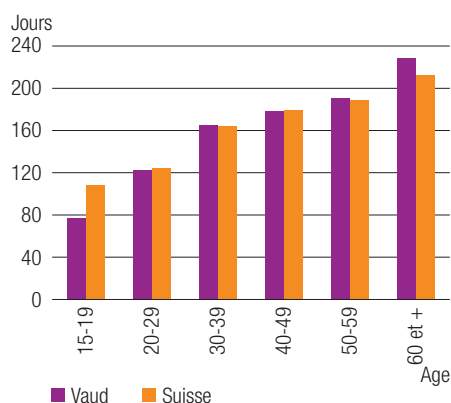
**Chômeur**: toute personne inscrite à un ORP qui ne travaille pas et est disponible de suite pour un placement; peu importe qu'elle touche ou non des indemnités de chômage.

**Taux de chômage**: chômeurs, en pourcent de la population active de référence. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la population active se base sur le relevé structurel 2010.

**Durée effective de chômage**: nombre de jours qui s'écoulent entre la date d'inscription au chômage et la date de sortie du chômage.

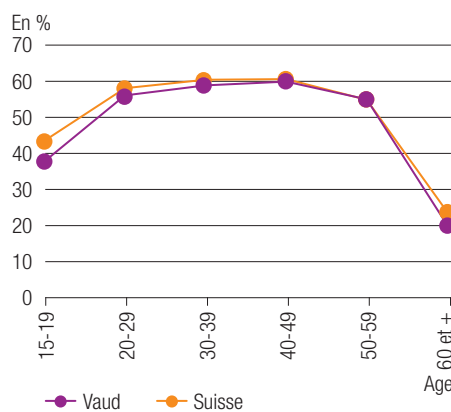
**Taux de retour à l'emploi**: proportion de chômeurs qui quittent l'assurance-chômage parce qu'ils ont retrouvé un emploi par rapport à l'ensemble des sorties.

## [F3] DURÉE MOYENNE DE CHÔMAGE<sup>1</sup> AVANT LA REPRISSE DE L'EMPLOI, 2014



<sup>1</sup> Sans les chômeurs au bénéfice du revenu d'insertion.

## [F4] TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI DES CHÔMEURS<sup>1</sup>, 2014



<sup>1</sup> Sans les chômeurs au bénéfice du revenu d'insertion.

## FORÊTS VAUDOISES: LARGES RÉSERVES DE BOIS INEXPLOITÉES

La forêt vaudoise, constituée majoritairement de résineux, s'étend sur 126 000 hectares et représente un dixième des surfaces forestières suisses. L'exploitation de bois atteint 465 700 m<sup>3</sup> en 2013 et place le canton au deuxième rang national. Le bois reste principalement acheminé vers les scieries (69 %) mais la filière énergie progresse. Une exploitation de 700 000 m<sup>3</sup> par an serait possible, voire souhaitable pour un entretien optimal des forêts.

La forêt couvre environ 30 % du territoire suisse. Sa gestion a longtemps consisté à assurer une exploitation durable de la ressource ligneuse; elle englobe maintenant le souci de protection contre les dangers naturels, de préservation de la biodiversité et d'accueil du public.

### VAUD ABRITE UN DIXIÈME DES FORÊTS SUISSES

La forêt est plus présente dans le canton de Vaud qu'en moyenne suisse puisqu'elle y occupe 39 % du territoire en 2013 (partie vaudoise des lacs comprise), contre 30 % au niveau national [F1]. Mais le canton qui se distingue vraiment dans ce domaine est le Tessin dont la moitié du territoire abrite des forêts (51 %). Il est suivi du Jura (47 %) et de Schaffhouse (43 %).

Les 126 600 hectares de l'aire forestière vaudoise constituent un dixième du total suisse, plaçant le canton en quatrième position après les Grisons (195 500 ha), Berne (176 000 ha) et le Tessin (142 300 ha) et juste devant le Valais (109 000 ha).

### 43 % DANS LE JURA

La surface forestière ne se décline pas exclusivement en boisés denses mais également en pâturages boisés ou autres surfaces considérées comme improductives (rochers et marais par exemple). La part des forêts non productives est de 13 % au niveau suisse en 2013, mais deux fois plus forte dans le canton de Vaud (26 %).

La forêt vaudoise se situe à 43 % dans le Jura, alors que le Plateau en abrite 23 %, le solde se partageant à parts égales entre Alpes et Préalpes [T1]. C'est sur le Plateau que la part de surfaces improductives est la plus faible (7 %) et que les forêts sont les plus accessibles et donc les plus exploitées [T2].

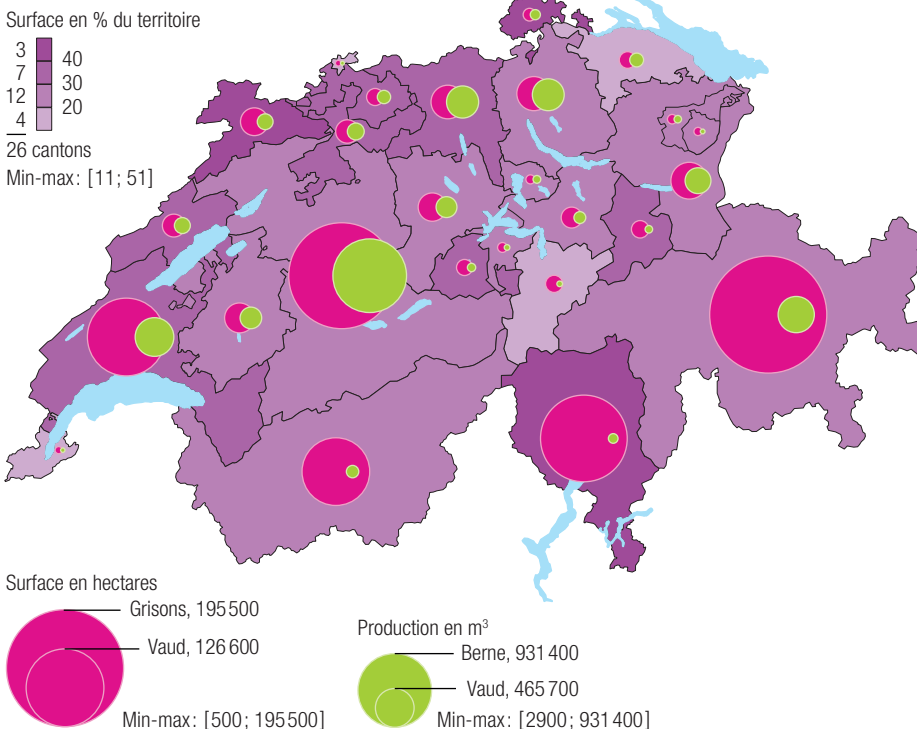
### LES RÉSINEUX DOMINENT... MAIS MOINS

La forêt vaudoise est constituée à 63 % de résineux, épicéas en premier lieu. Cette prépondérance est en partie le fait de l'homme qui a cherché à bénéficier de la rapidité de pousse de ces essences sur le

### Le bois ne paye plus

Jusqu'au milieu des années 80, il était rentable, notamment pour les communes, d'exploiter leurs massifs boisés. La baisse des prix du bois a changé la donne et le rôle des subventions est donc primordial. Depuis 2008, les subventions sont devenues plus ciblées afin d'indemniser les propriétaires pour les prestations non marchandes de la forêt (lutte contre les dangers naturels, protection de la biodiversité, etc.); pour le secteur forestier vaudois, elles s'élèvent à environ 15 millions de francs en 2013, Confédération et Canton réunis, soit un quart de moins qu'avant Lothar (1999). Par le biais de la péréquation intercommunale, le principe de solidarité entre communes vient également compenser partiellement le déficit forestier des communes les plus touchées, comparativement à leurs revenus fiscaux. En 2013, 128 communes ont bénéficié de la péréquation « forêt », pour un montant total de 5,2 millions de francs.

### [F1] SURFACE FORESTIÈRE ET PRODUCTION DE BOIS PAR CANTON, SUISSE, 2013



### [T1] SURFACE FORESTIÈRE, VAUD, 2013

	En ha	En %
<b>Ensemble</b>	<b>126 641</b>	<b>100</b>
Selon la zone		
Jura	54 237	43
Plateau	29 691	23
Préalpes	21 539	17
Alpes	21 174	17
Selon le propriétaire		
Forêt publique	85 547	68
Forêt privée	41 094	32
Selon l'exploitation		
Forêt productive	93 142	74
Forêt non productive	33 499	26

### [T2] PRODUCTION FORESTIÈRE, VAUD, 2013

	En m <sup>3</sup>	En %
<b>Ensemble</b>	<b>465 679</b>	<b>100</b>
Selon la zone		
Jura	179 812	39
Plateau	189 574	41
Préalpes	45 335	10
Alpes	50 958	11
Selon le propriétaire		
Forêt publique	356 583	77
Forêt privée	109 096	23
Selon le groupe d'essences		
Résineux	302 043	65
Feuillus	163 636	35

Plateau. En matière de feuillus, le hêtre est largement majoritaire, frêne et chêne ne venant que loin derrière. L'évolution actuelle des essences dans la forêt vaudoise va dans le sens d'un moindre enrênement. Cela est notamment dû à la pratique d'une sylviculture proche de la nature qui a permis une augmentation de la part des feuillus dans les anciennes forêts résineuses du Plateau touchées par l'ouragan Lothar fin 1999 ou attaquées par les bostryches.

### RÉPARTITION PLUS NATURELLE DES ESSENCES

Le classement des forêts vaudoises selon leurs conditions dites stationnelles (influences du climat et du sol) montre une prédominance des hêtraies en matière de végétation naturelle. Un des objectifs de la gestion forestière est de revenir à cet état naturel plus propice au développement harmonieux de la forêt et à sa résistance aux aléas de la nature. Selon les études cantonales, une forêt vaudoise comportant 55 % de résineux et 45 % de feuillus pourrait être à même de maintenir le potentiel d'accroissement et la stabilité des massifs forestiers, en particulier dans le contexte du changement climatique.

### LARGE MAJORITÉ DE FORÊTS PUBLIQUES

Plus de 85 500 ha, soit 68 % des forêts vaudoises, sont en mains publiques; il s'agit presque toujours (près de neuf fois sur dix) de forêts appartenant à des communes ou à leurs associations (groupements forestiers). Les surfaces forestières privées, plus fréquemment localisées dans les Préalpes et sur le Plateau, contribuent peu à la production de bois qui est assurée à 77 % par

les forêts publiques, davantage entretenues et exploitées.

### VAUD PRODUIT UN DIXIÈME DU BOIS SUISSE

En 2013, Vaud est au deuxième rang suisse en matière d'exploitation de bois, avec une production de 465 700 m<sup>3</sup>, soit 10 % du total suisse [F1]; il reste toutefois loin derrière le canton de Berne (931 400 m<sup>3</sup>). Plateau et Jura fournissent l'essentiel du bois vaudois (respectivement 41 % et 39%), Alpes et Préalpes contribuant à quasi égalité aux 21 % restants. Les feuillus ne constituent que 35 % du bois exploité [F2] et sont pour moitié issus de forêts situées sur le Plateau. Plus élevée qu'avant l'ouragan Lothar, la production vaudoise pourrait l'être encore davantage, compte tenu du volume sur pied disponible et de son accroissement. Le Canton a ainsi calculé qu'une production de 700 000 m<sup>3</sup> par an serait possible et permettrait de maîtriser le vieillissement des boisés et de favoriser des essences adaptées à leur milieu. Mais augmenter les coupes de bois supposerait une hausse des prix du bois ou la croissance d'autres sources de revenus, telles les subventions, puisque l'exploitation des forêts est actuellement déficitaire.

### 56 % DU BOIS EST DESTINÉ AUX SCIERIES

Le bois est exploité sous trois formes, appelées assortiments. Le premier - le bois de service - est constitué par les grumes, c'est-à-dire le bois de tige livré aux scieries. Il forme la plus grande partie de la production vaudoise (56 % en 2013) et est destiné à l'industrie du bâtiment (charpentes et construction d'ouvrages en bois), aux menuiseries et fabricants de meubles ainsi

que, en tant que sous-produit de sciage, à la fabrication de panneaux de fibres ou de pellets pour le chauffage; il s'agit presque exclusivement de résineux.

### DAVANTAGE DE FEU DANS LES CHEMINÉES

Le deuxième assortiment de bois - le bois énergie - se présente sous forme de rondins ou plaquettes destinés au chauffage. Il concerne essentiellement des feuillus et représente une part de plus en plus conséquente de la production (37 % en 2013). Notons que, durant la deuxième guerre mondiale, c'est plus de la moitié de la production de bois qui a été consacrée à cet usage [F3].

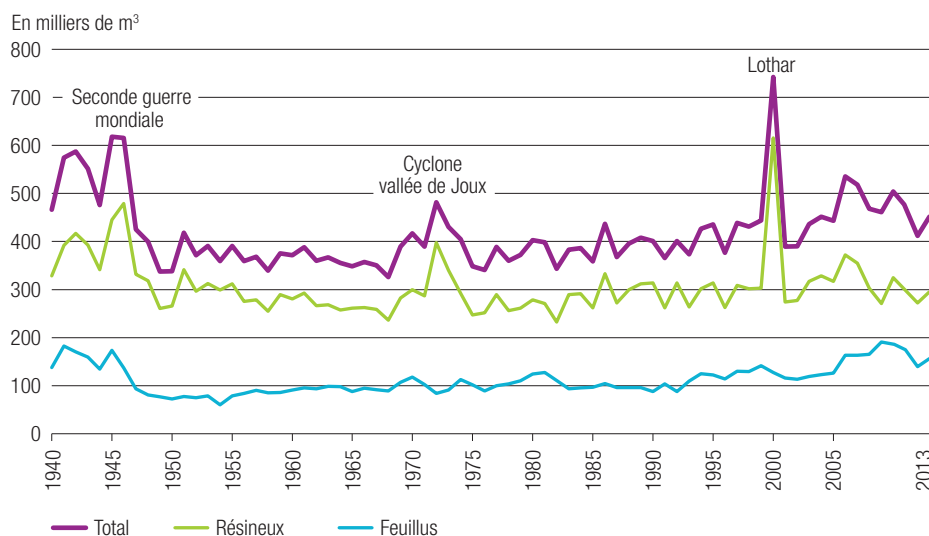
Dans cet assortiment ne figurent pas les pellets utilisés dans les chaudières car ils sont issus de la filière « bois de service ». La part réelle de l'utilisation finale du bois en tant qu'énergie est donc plus élevée que ce que présente la simple analyse en groupe d'assortiments.

### MOINS DE BOIS POUR LE PAPIER

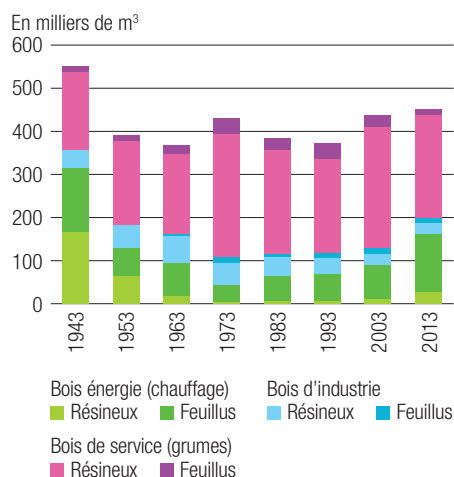
Le troisième assortiment est le bois d'industrie. Constitué en quasi-totalité de résineux, il est livré aux usines de production de papier ou de panneaux de particules et de fibres. Il affiche une tendance à la baisse, qui s'explique notamment par la réduction du nombre d'usines suisses aptes à le transformer, et ne représente plus que 8 % de la production. | MFG

Source des données: DGE, Banque de données forestières. OFS, Statistique forestière suisse. Office fédéral de l'environnement, Inventaire forestier national.

#### [F2] PRODUCTION FORESTIÈRE PAR GROUPE D'ESSENCES, VAUD



#### [F3] PRODUCTION FORESTIÈRE PAR GROUPE D'ASSORTIMENTS, VAUD



## TRANSPORTS PUBLICS EN RÉGIONS URBAINES, VOITURES HORS DES AGGLOMÉRATIONS

En moyenne, le canton de Vaud compte 527 voitures de tourisme pour 1000 habitants au 31 décembre 2014. Afin de permettre une comparaison par commune qui ne soit pas influencée par les parcs d'entreprises parfois implantés dans des communes de petite taille, les véhicules immatriculés au nom d'une entreprise ont été exclus de la carte [F1]. Il subsiste ainsi 474 voitures de tourisme pour 1000 habitants.

Les communes les moins motorisées sont Leysin (290 voitures pour 1000 habitants), Lausanne (311), Vevey (344), Chavannes-près-Renens (368), Renens (373) et Montreux (394). Les communes les plus motorisées sont Cuarny (799), Fontaines-sur-Grandson (773), Bougy-Villars (732)

et Bussy-sur-Moudon (723). La commune de plus de 1000 habitants la plus motorisée est Begnins, avec 694 véhicules pour 1000 habitants, suivie de Chésereux (686) et Chavannes-de-Bogis (678).

A noter que le score particulièrement bas de Leysin s'explique par la présence dans sa population résidante permanente d'un nombre relativement important d'élèves étrangers étudiant dans les écoles internationales de la station. Sans ces élèves, le taux de motorisation de Leysin s'élèverait approximativement à 385 véhicules pour 1000 habitants, soit au niveau de villes telles que Renens ou Montreux.

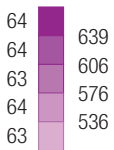
Avec des valeurs comprises entre 311 et 468 voitures pour 1000 habitants, toutes les villes (communes de plus de 10 000

habitants) ont des taux de motorisation inférieurs à la moyenne vaudoise (474), à l'exception de Gland (536 voitures pour 1000 habitants). Globalement, les communes urbaines ou bien desservies par les transports publics comptent moins de véhicules que les communes excentrées ou moins bien desservies. Le district de Nyon échappe à cette règle avec des taux de motorisation relativement élevés. La ville de Nyon, par exemple, compte 460 voitures pour 1000 habitants, contre 429 pour celle de Morges. | AO

Source des données: StatVD/SAN.

### [F1] VOITURES DE TOURISME POUR 1000 HABITANTS, PAR COMMUNE, VAUD, ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE 2014

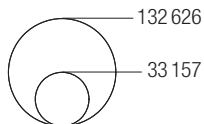
Voitures pour 1000 habitants au 31 décembre 2014



318 communes

Min-max: [290 ; 799]  
Canton de Vaud: 474

Population résidante permanente au 31 décembre 2013



Min-max: [52 ; 132 626]  
Canton de Vaud: 743 317

